
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le vendredi 19 mai 2017 à 11 h
777, boul. Marcel-Laurin**

CA17 08 0366

Séance extraordinaire du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la salle du Comité au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le vendredi, 19 mai 2017 à 11 h 00, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa

Les conseillers de Ville : Aref Salem
Francesco Miele

Le conseiller d'arrondissement : Maurice Cohen, par conférence téléphonique
Michèle D. Biron, absente

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Cybèle Kahalé, avocate, agissant à titre de secrétaire-substitut.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

CA17 08 0367

Soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 19 mai 2017.

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter tel que soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 19 mai 2017.

ADOPTÉ.

CA17 08 0368

Soumis sommaire décisionnel numéro 1174924004 relatif à l'octroi d'un contrat pour les services d'enlèvement, de transport, d'entreposage, de fumigation et de destruction des objets et effets mobiliers déposés sur la voie publique lors de saisies ou d'évictions - Soumission 17-16122.

ATTENDU que les noms des soumissionnaires et les prix soumis par chacun d'eux sont les suivants:

SOUMISSIONNAIRE	MONTANT
GoCube.com (9176-7277 Québec inc.)	88 990,65 \$

Proposé par le conseiller Aref Salem ;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

1.- D'octroyer à la firme **GoCube.com (9176-7277 Québec inc.)** le contrat pour les services d'enlèvement, de transport, d'entreposage, de fumigation et de destruction des objets et effets mobiliers déposés sur la voie publique lors de saisies ou d'évictions, aux prix et conditions de la soumission de ladite firme, totalisant la somme de **88 990,65 \$**, sous la supervision de la section du service de la clientèle de la Division des communications et des relations avec les citoyens.

2.- D'imputer la dépense selon les informations contenues au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ.

CA17 08 0369

Soumis sommaire décisionnel numéro 1172298002 relatif à l'octroi d'un contrat pour l'achat de téléviseurs - Soumission 17-16110.

ATTENDU que les noms des soumissionnaires et les prix soumis par chacun d'eux sont les suivants:

SOUSSIONNAIRE	MONTANT
Solutions informatique INSO inc.	34 028,85 \$
Centre Hi-fi	34 509 75 \$

Proposé par le conseiller Francesco Miele ;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

1.- D'octroyer à la firme **Solutions informatique INSO inc.** le contrat pour l'achat de téléviseurs pour le Complexe sportif et diverses salles de réunion, aux prix et conditions de la soumission de ladite firme, totalisant la somme de **34 028,85 \$**, sous la supervision de la Division des ressources informationnelles et de la gestion documentaire de la Direction des services administratifs.

2.- D'imputer la dépense selon les informations contenues au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ.

CA17 08 0370

Soumis sommaire décisionnel numéro 1174549011 relatif à l'octroi d'un contrat pour la tonte de gazon pour une période de deux ans - Soumission 17-15953.

ATTENDU que les noms des soumissionnaires et les prix soumis par chacun d'eux sont les suivants:

SOUSSIONNAIRE	MONTANT
Paysagiste A.R.F.	447 084,29 \$

Proposé par le conseiller Maurice Cohen ;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

1.- D'octroyer à la firme **Paysagiste A.R.F.** le contrat pour les travaux de tonte de gazon pour une période de deux ans, aux prix et conditions de la soumission de ladite firme, totalisant la somme de **447 084,29 \$**, sous la supervision de la Division des parcs et des espaces verts de la Direction des travaux publics.

2.- D'imputer la dépense selon les informations contenues au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ.

CA17 08 0371

Soumis sommaire décisionnel numéro 1173231005 relatif à la réception d'une requête pour la constitution d'une société de développement commercial sous la dénomination « Destination Décarie » et visant à mandater la secrétaire d'arrondissement afin de tenir un registre conformément aux dispositions de la Loi sur les cités.

ATTENDU que l'Association des marchands et professionnels Destination Décarie a déposé auprès de la secrétaire d'arrondissement, le 12 mai 2017, une requête en vue de la formation d'une société de développement commercial (SDC) sur le territoire de l'arrondissement Saint-Laurent;

ATTENDU que la requête est recevable au sens de l'article 458.3 de la Loi sur les cités et ville;

ATTENDU que la secrétaire d'arrondissement doit la présenter au conseil d'arrondissement et être mandatée par ce dernier pour ouvrir un registre afin de recevoir la signature de ceux qui s'opposent à la formation d'une SDC, conformément à l'article 458.4 de la *Loi sur les cités et villes*;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- De prendre acte et d'accueillir la requête pour la constitution d'une SDC sous la dénomination « Destination Décarie »;
- 2.- De mandater la secrétaire d'arrondissement pour tenir un registre dans les 45 jours de l'adoption de la présente, afin de recevoir la signature des contribuables tenant un établissement dans le district et qui s'opposent à la formation de la société de développement commercial.

ADOPTÉ.

CA17 08 0372

Soumis sommaire décisionnel numéro 1176747006 prolongeant jusqu'au 31 décembre 2018 le protocole d'entente pour l'utilisation des plateaux sportifs, le bail pour l'utilisation des jardins communautaires ainsi que le bail pour l'utilisation des espaces situés au centre sportif, à l'aréna et à la salle Émile-Legault par la Ville auprès du Cégep de Saint-Laurent.

ATTENDU la résolution numéro CA14 080478 adoptée par le Conseil d'arrondissement à sa séance générale du 5 août 2014 approuvant un addenda prolongeant jusqu'au 30 juin 2015 le protocole d'entente pour l'utilisation des plateaux sportifs, le bail pour l'utilisation des jardins communautaires ainsi que le bail pour l'utilisation des espaces situés au centre sportif, à l'aréna et à la salle Émile-Legault par la Ville auprès du Cégep de Saint-Laurent;

ATTENDU que pendant la durée de la prolongation du protocole d'entente et du bail, les deux parties s'entendent pour assurer un arrimage des différentes ententes pour un terme d'une plus longue durée;

ATTENDU que cette reconduction permettra l'implantation ainsi que l'aménagement des Serres du Dos Blanc et de ses infrastructures;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À LA MAJORITÉ, le conseiller Aref Salem s'étant abstenu étant membre du conseil d'administration du Cégep de Saint-Laurent :

- 1.- D'approuver un addenda prolongeant jusqu'au 31 décembre 2018 le protocole d'entente pour l'utilisation des plateaux sportifs, le bail pour l'utilisation des jardins communautaires ainsi que le bail pour l'utilisation des espaces situés au centre sportif, à l'aréna et à la salle Émile-Legault par la Ville auprès du Cégep de Saint-Laurent.
- 2.- D'imputer la dépense conformément aux informations contenues au sommaire décisionnel

ADOPTÉ.

CA17 08 0373

Soumis second projet de règlement numéro RCA08-08-0001-105 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage (sommaire décisionnel numéro 1174152003).

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'adopter tel que soumis le second projet de règlement numéro RCA08-08-0001-105 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage.

ADOPTÉ.

CA17 08 0374

Le conseiller Francesco Miele donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il sera proposé un règlement numéro RCA02-08-2001-4 modifiant le règlement numéro RCA02-08-2001 sur les séances du conseil d'arrondissement et les règles de procédure applicables.

CA17 08 0375

Période de questions du public

Aucune question n'a été posée

CA17 08 0376

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De lever la séance à 11 h 45.

ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire-substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 juin 2017.
